

**LIGUE NATIONALE CONTRE LE CANCER
COMITE DEPARTEMENTAL D'INDRE ET LOIRE**

331, rue Victor Hugo – BP 60905
37009 TOURS cedex

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2022**

ADEVAL AUDIT

SAS au capital de 274 000 €

22 rue Charles Bertheau

75013 PARIS

RCS PARIS 824 793 434

Inscrite à la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes de Paris

ADEVAL AUDIT
Commissaire aux Comptes
22 rue Charles Bertheau
75013 PARIS

LIGUE NATIONALE CONTRE LE CANCER
Comité départemental d'Indre et Loire
331, rue Victor Hugo – BP60905
37009 TOURS cedex

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

**Assemblée générale d'approbation des comptes
de l'exercice clos le 31 décembre 2022**

Aux membres de l'association LIGUE NATIONALE CONTRE LE CANCER – CD 37,

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association LIGUE CONTRE LE CANCER – Comité départemental d'Indre et Loire, relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2022 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L.823-9 et R. 823-7 du Code de Commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Nous avons procédé à l'appréciation des approches retenues par l'association, décrites dans la note de l'annexe, concernant l'évaluation des dons et legs et comptes rattachés. Les diligences que nous avons effectuées nous permettent de considérer que les valeurs d'exploitation inscrites au bilan sont correctement évaluées. Nous nous sommes également assurés du correct rattachement des créances et produits à cet exercice.

VERIFICATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels, des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LA GOUVERNANCE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Conseil d'Administration.

RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du Code de Commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

. il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

. il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

. il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

. il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

. il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris, le 3 avril 2023

ADEVAL AUDIT
Jean-Michel MOTRIEUX
Commissaire aux Comptes

BILAN ACTIF Exercice au 31/12/2022	Brut	Amortissements & Provisions	Net	Exercice au 31/12/2021
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets et droits similaires				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes sur immo. incorporelles				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	39 457.72	(27 853.26)	11 604.46	1 932.85
Terrains				
Constructions				
Install. techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles	39 457.72	(27 853.26)	11 604.46	1 932.85
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Biens reçus par legs ou donations destinées à être cédés				
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES	400 000.00	(37 451.48)	362 548.52	
Participations et Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité du portefeuille				
Autres titres immobilisés	400 000.00		400 000.00	
Prêts		(37 451.48)	(37 451.48)	
Autres immobilisations financières				
ACTIF IMMOBILISÉ - TOTAL I	439 457.72	(65 304.74)	374 152.98	1 932.85
STOCKS et EN-COURS				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
AVANCES et ACOMPTES sur COMMANDES				
CRÉANCES	95 812.76		95 812.76	317 707.22
Créances clients, usagers et comptes rattachés	2 260.00		2 260.00	1 840.00
Créances reçues par legs ou donations				
Autres créances	93 552.76		93 552.76	315 867.22
Legs et donations en cours de réalisation				
TRÉSORERIE	1 575 612.46		1 575 612.46	1 584 543.86
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	1 575 612.46		1 575 612.46	1 584 543.86
Charges constatées d'avance	2 912.49		2 912.49	2 698.51
ACTIF CIRCULANT - TOTAL II	1 674 337.71		1 674 337.71	1 904 949.59
Frais d'émission des emprunts (III)				
Primes de remboursement des emprunts (IV)				
Ecart de conversion Actif (V)				
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	2 113 795.43	(65 304.74)	2 048 490.69	1 906 882.44
ENGAGEMENT REÇUS				
LEGS NET A REALISER				
Acceptés par les organes statutairement compétents				
Autorisés par l'organisme de tutelle				
Non opposition de l'organisme de tutelle				
Assurance vie				
Dons en nature restant à vendre				

BILAN PASSIF	Exercice au 31/12/2022	Exercice au 31/12/2021
Fonds propres sans droit reprise	1 702 479.42	1 199 119.62
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires	1 702 479.42	1 199 119.62
Fonds propres avec droit reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Ecarts de réévaluation		
Réserves		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves pour projet de l'entité		
Autres réserves		
Report à nouveau		
Excédent ou déficit de l'exercice	63 608.81	503 359.80
Situation nette (sous total)	1 766 088.23	1 702 479.42
Fonds propres consommables		
Fonds propres consommables		
Fonds associatifs résultat /contrôle de tiers financeurs		
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
FONDS PROPRES - TOTAL I	1 766 088.23	1 702 479.42
Fonds reportés liés aux legs ou donations		
Fonds dédiés	3 432.00	17 545.00
FONDS REPORTÉS ET DÉDIÉS - TOTAL II	3 432.00	17 545.00
Provisions pour risques		
Provisions pour charges	53 114.00	38 830.00
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES - TOTAL III	53 114.00	38 830.00
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIÈRES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers		
AVANCES et ACOMPTES sur COMMANDES EN COURS		
DETTES	225 856.46	148 028.02
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	85 496.23	92 427.44
Dettes des legs et donations		
Dettes sociales	46 389.68	39 012.39
Dettes fiscales	1 249.00	681.00
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	92 721.55	15 907.19
Legs et donations en cours de réalisation		
Produits constatés d'avance		
EMPRUNTS ET DETTES - TOTAL IV	225 856.46	148 028.02
Ecarts de conversion passif (V)		
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	2 048 490.69	1 906 882.44

COMPTE DE RESULTAT	31/12/2022	31/12/2021	VARIATION	%
	12 Mois	12 Mois		
Cotisations	39 712.00	39 856.00	(144.00)	-0.36 %
Ventes de biens et services	9 427.00	6 462.79	2 964.21	45.87 %
Ventes de biens	620.00	989.64	(369.64)	-37.35 %
. dont ventes de dons en nature				
Ventes de prestations de service	8 807.00	5 473.15	3 333.85	60.91 %
. dont parrainages				
Concours publics et subventions d'exploitation	8 365.00	670.00	7 695.00	
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation co				
Ressources liées à la générosité du public	515 528.88	463 478.53	52 050.35	11.23 %
Dons manuels	503 544.88	452 672.53	50 872.35	11.24 %
Mécénats	11 984.00	10 806.00	1 178.00	10.90 %
Legs, donations et assurances-vie				
Contributions financières reçues	525 258.78	766 086.44	(240 827.66)	-31.44 %
Reprises sur amort., dépr., prov. et transfert de charges				
Utilisations des fonds dédiés	18 113.00	1 455.00	16 658.00	
Autres produits	(18.89)	27.18	(46.07)	
PRODUITS D'EXPLOITATION	1 116 385.77	1 278 035.94	(161 650.17)	-12.65 %
Achats de marchandises	1 588.74	1 635.09	(46.35)	-2.83 %
Variation de stock				
Autres achats et charges externes	250 513.03	202 007.60	48 505.43	24.01 %
Aides financières	414 406.95	260 052.48	154 354.47	59.36 %
Impôts, taxes et versements assimilés	4 278.16	8 558.54	(4 280.38)	-50.01 %
Salaires et traitements	212 570.98	181 954.16	30 616.82	16.83 %
Charges sociales	78 280.89	64 636.20	13 644.69	21.11 %
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	16 390.20	7 418.24	8 971.96	
Reports en fonds dédiés	4 000.00	15 000.00	(11 000.00)	-73.33 %
Autres charges	35 105.77	34 430.56	675.21	1.96 %
CHARGES D'EXPLOITATION	1 017 134.72	775 692.87	241 441.85	31.13 %
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	99 251.05	502 343.07	(403 092.02)	-80.24 %
De participation				
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilis				
Autres intérêts et produits assimilés	2 381.24	1 337.73	1 043.51	78.01 %
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de char				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placemen				
PRODUITS FINANCIERS	2 381.24	1 337.73	1 043.51	78.01 %
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	37 451.48		37 451.48	
Intérêts et charges assimilés				
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placeme				
CHARGES FINANCIÈRES	37 451.48		37 451.48	
RÉSULTAT FINANCIER	(35 070.24)	1 337.73	(36 407.97)	

COMPTE DE RESULTAT (suite)	31/12/2022	31/12/2021	VARIATION	%
	12 Mois	12 Mois		
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔT	64 180.81	503 680.80	(439 499.99)	-87.26 %
Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de char				
PRODUITS EXCEPTIONNELS				
Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
CHARGES EXCEPTIONNELLES				
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL				
Participation des salariés aux résultats				
Impôts sur les bénéfices	572.00	321.00	251.00	78.19 %
TOTAL DES PRODUITS	1 118 767.01	1 279 373.67	(160 606.66)	-12.55 %
TOTAL DES CHARGES	1 055 158.20	776 013.87	279 144.33	35.97 %
EXCÉDENT OU DÉFICIT	63 608.81	503 359.80	(439 750.99)	-87.36 %
Dons en nature Prestations en nature Bénévolat	45 683.20 45 765.00	34 222.44	11 460.76 45 765.00	33.49 %
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	91 448.20	34 222.44	57 225.76	
Secours en nature Mises à disposition gratuite de biens Prestations en nature Personnel bénévole	45 765.00 45 683.20	34 222.44	45 765.00 11 460.76	33.49 %
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	91 448.20	34 222.44	57 225.76	
NON AFFECTÉS				



ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS
CLOS AU 31/12/2022

A handwritten signature in blue ink, appearing to be "J.M.", located at the bottom right of the page.

TABLE DES MATIERES

1. PRÉSENTATION DE L'ASSOCIATION	& DES FAITS CARACTÉRISTIQUES
DE L'EXERCICE.....	4
1.1 OBJET SOCIAL.....	4
1.2 NATURE ET PÉRIMÈTRE DES ACTIVITÉS OU MISSIONS SOCIALES REALISÉES.....	4
1.3 ÉVÈNEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE ET POSTÉRIEURS A LA CLOTURE.....	5
2. PRINCIPES ET MÉTHODES COMPTABLES.....	6
2.1 PRINCIPES GÉNÉRAUX.....	6
2.1.1 <i>Préambule</i>	6
2.1.2 <i>Cadre légal de référence</i>	6
2.2 DÉROGATIONS.....	6
2.2.1 <i>Cotisation des Comités Départementaux</i>	6
3. INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN.....	8
3.1 NOTES SUR LE BILAN ACTIF.....	8
3.1.1 <i>Principes généraux</i>	8
3.1.2 <i>État de l'actif immobilisé (brut)</i>	9
3.1.2.1 <i>Détail des colonnes « B et C »</i>	9
3.1.3 <i>Amortissements de l'actif immobilisé</i>	9
3.1.4 <i>Méthode et durées d'amortissements</i>	10
3.1.5 <i>Tableau de variation des immobilisations financières</i>	10
3.1.6 <i>Crédit-bail / Leasing acquis ou renouvelé au 01/01/2022</i>	10
3.1.7 <i>Stocks</i>	11
3.1.1 <i>Etat des échéances des créances</i>	11
3.1.2 <i>Tableaux des dépréciations</i>	11
3.1.3 <i>Disponibilités</i>	12
3.1.4 <i>Produits à recevoir par postes du bilan</i>	12
3.1.5 <i>Charges constatées d'avance</i>	12
3.2 NOTES SUR LE BILAN PASSIF.....	13
3.2.1 <i>Tableau de variation des fonds propres</i>	13
3.2.2 <i>Fonds dédiés</i>	14
3.2.3 <i>Provisions pour risques et charges</i>	15
3.2.3.1 <i>Tableau de variation</i>	15
3.2.3.2 <i>Provision pour engagements de retraite et avantages assimilés</i>	15
3.2.4 <i>Dettes</i>	15
3.2.4.1 <i>Etat des échéances</i>	15
3.2.4.2 <i>Détail des dettes fiscales et sociales</i>	16
3.2.5 <i>Charges à payer par postes du bilan</i>	16
3.3 AUTRES INFORMATIONS SUR LE CONTENU DE POSTES DE BILAN.....	16
4. INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT.....	17
4.1 COMPTE DE RESULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION (CROD).....	17
4.2 PRODUITS DU COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION.....	19
4.2.1 <i>Produits liés à la générosité du public</i>	19
4.2.1.1 <i>Cotisations sans contrepartie</i>	19
4.2.1.2 <i>Dons manuels-Dons étrangers</i>	19
4.2.1.4 <i>Mécénat</i>	19
4.2.1.5 <i>Autres produits liés à la générosité du public</i>	19
4.2.2 <i>Produits non liés à la générosité du public</i>	20
4.2.2.1 <i>Parrainage des entreprises</i>	20
4.2.2.2 <i>Contributions financières sans contrepartie</i>	20
4.2.2.3 <i>Autres produits non liés à la générosité du public</i>	20
4.2.3 <i>Subventions et autres concours publics</i>	21
4.2.4 <i>Reprises sur provisions et dépréciations</i>	21
4.2.5 <i>Utilisation des fonds dédiés</i>	21
4.3 CHARGES DU COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION.....	22

4.3.1	Modalités de répartition des charges	22
4.3.2	Missions sociales	23
4.3.3	Frais de recherche de fonds.....	23
4.3.3.1	Frais d'appel à la générosité du public.....	23
4.3.3.2	Frais de recherches des autres ressources.....	23
4.3.4	Frais de fonctionnement	24
4.3.5	Dotations aux provisions et dépréciations	24
4.3.6	Reports en fonds dédiés de l'exercice	24
4.4	CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE DU CROD.....	24
4.4.1	Principes généraux	24
4.4.2	Principes de valorisation	25
4.5	TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CHARGES DU COMPTE DE RESULTAT ET LE CROD.....	26
4.6	AUTRES INFORMATIONS SUR LE CONTENU DE POSTES DU COMPTE DE RESULTAT.....	28
4.6.1	Honoraires des commissaires-aux-comptes.....	28
4.6.2	Charges et produits exceptionnels.....	28
4.7	COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC (CER).....	29
4.7.1	Compte d'Emploi des Ressources (CER).....	29
4.7.2	Financement des investissements par l'appel à la générosité du Public.....	32
4.7.3	Principes d'affectation par emplois des ressources liées à la générosité du public	32
5.	AUTRES INFORMATIONS DE L'ANNEXE.....	33
5.1	AUTRES INFORMATIONS.....	33
5.1.1	Informations relatives aux bénévoles	33
5.1.2	Informations relatives au personnel salarié	34
5.1.3	Frais remboursés aux administrateurs dans l'exercice	34
5.1.4	Certification du nombre d'adhérents.....	34

1. PRÉSENTATION DE L'ASSOCIATION & DES FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

1.1 OBJET SOCIAL

L'objet social de l'association est défini dans les statuts de la manière suivante :

« L'association de la Ligue Nationale Contre le Cancer, fondée en 1918 et reconnue d'utilité publique par un décret du Président de la République en date du 22 novembre 1920, a pour but de rassembler toutes les personnes physiques ou morales désireuses d'aider à la lutte contre le cancer, de provoquer, favoriser et coordonner toutes les initiatives privées tendant à développer la lutte contre le cancer, d'aider les malades atteints de cancer ainsi que leur famille ».

« La Ligue Nationale Contre le Cancer a pour objet d'unir les efforts de l'ensemble de ses membres, notamment de ses Comités départementaux, en vue de favoriser et de coordonner les activités exercées par eux, ainsi que celles de grands organismes, publics ou privés, désireux d'aider à la lutte contre le cancer. La Ligue Nationale Contre le Cancer s'attache également à développer des relations avec les associations et organismes étrangers poursuivant un but similaire, ainsi qu'avec les organisations internationales s'intéressant au cancer ».

1.2 NATURE ET PÉRIMÈTRE DES ACTIVITÉS OU MISSIONS SOCIALES RÉALISÉES

La Ligue Nationale Contre le Cancer exerce quatre missions principales que sont :

- **Action de recherche :**

Dans le cadre de la mission « Recherche », la Ligue initie, soutient, fait réaliser ou réalise et évalue des projets et des programmes couvrant tous les aspects de la recherche contre le cancer, incluant la recherche fondamentale, la recherche clinique, l'épidémiologie et la recherche en sciences humaines et sociales et tout autre projet de recherche. Elle accorde un soutien financier aux jeunes chercheurs. D'une façon générale, elle comprend toute action permettant la réalisation de la mission.

- **Actions en direction des malades :**

Dans le cadre de la mission « Actions pour les malades », la Ligue initie, soutient, réalise et évalue des actions ayant pour objet la qualité de vie et l'accompagnement global des personnes atteintes de la maladie cancéreuse et de leurs proches afin d'améliorer la qualité de leur prise en charge et de la défense de leurs droits. D'une façon générale, elle comprend toute autre action permettant la réalisation de la mission.

- **Actions d'information, et de prévention, dépistage :**

Dans le cadre de la mission « Actions d'information, de prévention et de dépistage », la Ligue initie, soutient, réalise et évalue des actions ayant pour objet d'informer et de communiquer sur la maladie cancéreuse et de participer à l'éducation à la santé. D'une façon générale, elle comprend toute autre action permettant la réalisation de l'information, de la prévention et de la promotion du dépistage.

- **Action de formation :**

Dans le cadre de la mission de « Actions de formation », la Ligue initie, soutient, réalise, et évalue des actions de formations permettant de développer la qualification d'intervenants dans la lutte contre le cancer et ayant trait aux autres missions sociales.

La Ligue Nationale Contre le Cancer développe son action :

- En direction des malades touchés par le cancer et leurs proches, par des soutiens notamment financiers, matériels et psychologiques ;
- En direction du public en général, par la documentation, l'information, notamment sur les cancers et leurs modalités de prévention et de dépistage ;
- En direction des personnels soignants, des établissements de soins et de leurs groupements par des actions de formation et des aides à la diffusion et la mise en œuvre des meilleures pratiques diagnostiques et thérapeutiques ;
- En direction des chercheurs et des équipes de recherche par des aides financières et techniques ;
- Par la création, la subvention et au besoin, par l'administration d'établissements ;
- Et plus généralement, par tous les moyens susceptibles de développer ou rendre plus efficace la lutte contre le cancer.

1.3 ÉVÈNEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE ET POSTÉRIEURS À LA CLOTURE

Les faits significatifs survenus au cours de l'exercice sont les suivants :

- Des dons hors cotisations qui se sont maintenus à un niveau élevé malgré un environnement économique défavorable dû à une forte inflation (503 544€ en 2022 contre 452.672€ en 2021)
- Des legs et assurances-vie toujours à un niveau élevé (505 516€ en 2022 contre 741.964€ en 2021)
- Le niveau des missions sociales (taux d'affectation des dépenses à ces missions) est en progression de 3 points par rapport à 2021 (77% en 2022 contre 74% en 2021) lié à l'excédent exceptionnel constaté sur l'exercice précédent.
- Compte tenu des éléments décrits ci-avant, d'une bonne maîtrise des frais de fonctionnement, le résultat 2022 est bénéficiaire de 63 609€

2. PRINCIPES ET MÉTHODES COMPTABLES

2.1 PRINCIPES GÉNÉRAUX

2.1.1 Préambule

L'exercice clos le 31/12/2022 a une durée de 12 mois.

Les documents dénommés états financiers comprennent : le bilan, le compte de résultat et l'annexe

2.1.2 Cadre légal de référence

Les comptes annuels de l'exercice clos au 31 décembre 2022 ont été établis et présentés conformément :

- Aux dispositions du code de commerce ;
- Aux dispositions du règlement ANC n°2014-03 relatif au plan comptable général ;
- Aux dispositions spécifiques du règlement ANC n°2018-06, modifié par le règlement ANC N°2020-08.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices.

L'évaluation des éléments de l'actif a été pratiquée par référence à la méthode des coûts historiques.

2.2 DÉROGATIONS

2.2.1 Cotisation des Comités Départementaux

La cotisation de 10% que les Comités Départementaux versent au Siège National au titre de l'exercice est calculée sur les ressources de l'exercice précédent.

Cette disposition a été adoptée pour les raisons suivantes :

- Les états financiers des Comités doivent être remontés au Siège National avant le 31 mars ;
- Le Siège National doit lui-même établir ses comptes annuels pour le 28 février.

La Ligue Nationale Contre le Cancer a mis en œuvre tous les moyens pour permettre d'appréhender les impacts de la réforme comptable, tant en termes de collecte des informations et de traçabilité des opérations, que de système d'information de gestion et de contrôle interne.

Compte tenu des contraintes de planning de mise en œuvre imposées et par dérogation aux règles relatives au traitement des legs et donations énoncées précédemment, la Direction comptable et financière de l'association a décidé, au niveau du siège et de ses comités RUP et MUP, de retenir les options suivantes :

- En cas de perte de valeur, les biens provenant de legs (ou de donations) destinés à être cédés, la valeur nette comptable de l'actif immobilisé est ramenée à la valeur actuelle par le biais d'une dépréciation. A l'issue d'une période de trois ans et en l'absence de cession, la valeur des actifs dépréciés sera considérée comme nulle.
- Les actifs et passifs identifiés préalablement à l'acceptation des legs par le Conseil d'administration peuvent faire l'objet de modifications de valeur (à la hausse ou à la baisse) à posteriori, qui ne nécessitent pas la rédaction d'un nouvel avenant à soumettre au CA, contrairement aux modifications de quote-part. Les actifs et passifs non identifiés préalablement à l'acceptation du legs par le CA, feront l'objet d'un avenant qui sera soumis à l'acceptation du CA. Cela entraînera une comptabilisation des nouvelles valeurs.

- Les dossiers ouverts au 31 décembre, comportant des éléments financiers transmis par le notaire et une quote-part seront inscrits en hors bilan, contrairement aux dossiers dont les éléments financiers sont partiels ou inexistant, ou encore ne comportant pas de quote-part.

Pour les dossiers d'assurances vie, il ne sera pas comptabilisé de montant en hors bilan du fait que la Ligue ne dispose de la clause bénéficiaire qu'après l'encaissement.

Sur des aspects plus techniques, les écritures de hors bilan seront passés dans les comptes de classe 8.

- Pour les dossiers de « Quasi usufruit » (usufruit de sommes d'argent), si la Ligue ne possède pas de position des comptes bancaires concernés au-delà de 5 ans, la valorisation en sera portée à zéro. En conséquence, une dépréciation sera comptabilisée.

3. INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN

3.1 NOTES SUR LE BILAN ACTIF

3.1.1 Principes généraux

A leur date d'entrée dans le patrimoine, la valeur des actifs est déterminée dans les conditions suivantes :

- Les actifs acquis à titre onéreux sont comptabilisés à leur coût d'acquisition ;
- Les actifs produits par l'entité sont comptabilisés à leur coût de production ;
- Les actifs acquis à titre gratuit sont comptabilisés à leur valeur vénale ;
- Les actifs acquis par voie d'échange sont comptabilisés à leur valeur vénale.

L'association a mis en œuvre la comptabilisation des immobilisations par composants.

- Les coûts significatifs de remplacement ou de renouvellement d'un composant ou d'un élément d'une immobilisation corporelle sont comptabilisés comme l'acquisition d'un actif séparé et la valeur nette comptable du composant remplacé ou renouvelé est comptabilisée en charges.

Les éventuelles dépréciations sont constatées après identification d'un indice de perte de valeur, fonction des indicateurs suivants :

- Externes : valeur de marché, changements importants, taux d'intérêt et de rendement ;
- Internes : obsolescence ou dégradation physique, changements importants dans le mode d'utilisation, performances inférieures aux prévisions.

La valeur nette comptable est ramenée à la valeur actuelle par le biais d'une dépréciation modifiant ainsi de manière prospective la base amortissable. L'évaluation des dépréciations est réalisée ultérieurement selon les mêmes règles. Quand les raisons qui ont motivé des dépréciations cessent d'exister, elles sont rapportées en résultat.

3.1.2 État de l'actif immobilisé (brut)

Rubriques	A	B	C	D
	Début Exercice	Augmentations	Diminutions	Fin exercice
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles	29 598	11 778	1 918	39 458
Immobilisations financières		400 000		400 000
Total	29 598	411 778	1 918	439 458

3.1.2.1 Détail des colonnes « B et C »

Rubriques	Augmentation	Diminution
Immobilisations incorporelles	0	0
→ ...		
→ ...		
Immobilisations corporelles	11 778	1 918
→ 4 fauteuils LA REDOUTE ET IKEA	1 483	
→ 1 table MILIBOO	225	
→ 8 tables ALTERBURO	3 403	
→ Ecran TV SAMSUNG SCALESI	2 390	
→ 22 chaises ALTERBURO	4 277	
→ OPTIPLEX 780 MT-Minitour + écran ASI/PSY		1 005
→ Ordi portable CSIRGO		913
Immobilisations financières	400 000	0
→ ...		
→ Titre immobilisé obligations CIC	400 000	
Total	411 778	1 918

3.1.3 Amortissements de l'actif immobilisé

Rubriques	Début Exercice	Dotations	Sorties de l'actif	Fin exercice
Amort.Immobilisations incorporelles				
Amort.Immobilisations corporelles	27 665	2 096	1 908	27 853
Amort.Immobilisations financières				
Total	27 665	2 096	1 908	27 853

3.1.4 Méthode et durées d'amortissements

Nature des biens immobilisés	Durées Mode linéaire
Logiciels	3 ans
Bâtiments - Structure	50 ans
Bâtiments - Charpente, couverture & étanchéité	25 ans
Bâtiments - Façade & ravalement	15 ans
Bâtiments - Chauffage	15 ans
Bâtiments - Plomberie et électricité	25 ans
Bâtiments - Menuiseries extérieures	25 ans
Bâtiments - Ascenseur	20 ans
Bâtiments - Peinture & revêtement des sols	15 ans
Aménagement et agencements des bureaux	10 ans
Aménagement bureaux - Chauffage	15 ans
Aménagement bureaux - Plomberie	25 ans
Aménagement bureaux - Menuiseries extérieures	25 ans
Aménagement bureaux - Peinture, revêtement sol	15 ans
Matériel de Bureau	3 ans
Matériel de Transport	4 ans
Conteneurs	3 ans
Matériel Informatique	3 ans
Mobilier de Bureau	5 ans

3.1.5 Tableau de variation des immobilisations financières

Rubriques	Début Exercice	Augmentations	Diminutions	Fin exercice
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille	0	400 000		400 000
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
Total	0	400 000	0	400 000

Les immobilisations financières sont valorisées selon la méthode historique du premier entré premier sorti (méthode FIFO).

Lorsque la valeur du portefeuille au 31 décembre est inférieure à sa valeur historique, une provision pour dépréciation est constituée pour la différence.

Le portefeuille de titres immobilisés comprend : un compte à terme et un contrat capitalisation.

3.1.6 Crédit-bail / Leasing acquis ou renouvelé au 01/01/2022

Rubriques	Montant souscrit	Durée	Montant 31/12
Détailler le crédit bail:			
- Véhicule			
- Matériel de bureau			
- Autres			
...			
Total	0	0	0

3.1.7 Stocks

Les produits destinés à la vente sont évalués selon la méthode du coût unitaire moyen pondéré.

Le coût d'achat est composé uniquement du prix d'achat.

En fin d'exercice, si le prix de vente de l'article est inférieur au prix de revient, une dépréciation est calculée.

Un inventaire physique est pratiqué deux fois par an, au mois de juin et décembre.

3.1.1 Etat des échéances des créances

Créances	Montant brut	Liquidité de l'actif	
		Échéances	
		Jusqu'à 1 an	à plus d'1 an
Actif immobilisé			
→ Autres immobilisations financières		0	
Actif circulant et charges d'avance			
→ Créances clients et comptes rattachés	2 260	2 260	
→ Autres Créances	0	0	
→ Créances reçues par legs ou donations	93 553	93 553	
→ Charges constatées d'avance	2 912	2 912	
Total	98 725	98 725	0

3.1.2 Tableaux des dépréciations

Rubriques	Début Exercice 01/01/2022	Dotations	Reprises	Fin exercice 31/12/2022
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Stocks				
Créances				
Immobilisations financières	0	37 451		37 451
Total	0	37 451	0	37 451

Placements	Valeur Nette Comptable	Valeur actuelle	Dépréciation		Produit financier potentiel
			Dotations	Reprises	
Actions					
Contrat de capitalisation					
Obligations	400 000	362 549	37 451		
Bons du trésor					
Autres valeurs mobilières					
Total	400 000	362 549	37 451	0	0

3.1.3 Disponibilités

Rubriques	EXERCICE 2022	
	Montants	Produit financier réalisé
Comptes bancaires	133 429	
Livrets et comptes épargne	538 521	2 381
Comptes à terme	880 000	
Caisse	3 165	
Valeurs à encaisser	698	
Chèques à encaisser	19 800	
Total	1 575 613	2 381

3.1.4 Produits à recevoir par postes du bilan

Rubriques	EXERCICE 2022	EXERCICE 2021
Fournisseurs débiteurs →APST 37	46	0
Créances clients et comptes rattachés		
<i>Créances par legs ou donation en cours de réalisation</i>		
→LEGS A RECEVOIR DU SIEGE	42 035	253 962
→DONS A RECEVOIR DU SIEGE	41 481	51 070
→PRELEVEMENT AUTOMATIQUE	5 407	5 138
Autres créances		
Disponibilités		
Total	88 969	310 170

3.1.5 Charges constatées d'avance

Rubriques	EXERCICE 2022	EXERCICE 2021
AXA ASSURANCE MULTIRISQUES	2 105	1 917
SHAM ASSURANCE MULTIRISQUES	347	321
SHAM ASSURANCE RESPONSABILITE CIVILE	460	460
Total	2 912	2 698

3.2 NOTES SUR LE BILAN PASSIF

3.2.1 Tableau de variation des fonds propres

Variation des fonds propres	01/01/2022	Affectation du résultat		Augmentation		Diminution		31/12/2022
	Montant	Montant	Dont générosité du public	Montant	Dont générosité du public	Montant	Dont générosité du public	Montant
Fonds propres sans droit de reprise								
→ Fonds statutaires	1 199 120			503 360				1 702 480
→ Fonds de réserve générale								
→ Fonds de réserve missions sociales								
→ Legs et donations avec contrepartie								
Fonds propres avec droit de reprise								
Ecarts de réévaluation								
Réserves								
Report à nouveau	0							
Excédent ou déficit de l'exercice	503 360	-503 360	-500 895	63 609	33 065			63 609
Subventions d'investissement								
Provisions réglementées								
Total	-1 702 480	-503 360	-500 895	566 969	33 065	0	0	1 766 089

3.2.2 Fonds dédiés

La partie des ressources dédiées par des tiers financeurs à des projets définis qui, à la clôture de l'exercice, n'a pu être utilisée conformément à l'engagement pris à leur égard est comptabilisée au compte de passif « fonds dédiés » avec pour contrepartie une charge comptabilisée dans le compte « Reports en fonds dédiés ».

Variation des fonds dédiés issus de :	Montant initial		Fonds à engager au début de l'exercice	Report en fonds dédiés (689)	Utilisation de fonds reportés (789)	Fonds restant à engager en fin d'exercice
	Année	Montant				
Subventions d'exploitation :		0	0	0	0	0
→ ...						
→ ...						
→ ...						
→ ...						
→ ...						
Ressources liées à la Générosité du Public :		0	0	0	0	0
→ ...						
→ ...						
→ ...						
→ ...						
→ ...						
Sous-Total "Dons"		0	0	0	0	0
→ ...						
→ ...						
→ ...						
Sous-Total "Legs"		0	0	0	0	0
Contributions financières d'autres organismes		27 000	2 545	0	18 113	3 432
→ Convention Siège Ligue CNAM "Espace sans tabac"	2019	12 000	2 545		3 113	3 432
→ Fonds d'urgence Siège	2021	15 000	15 000		15 000	0
Total		27 000	2 545	0	18 113	3 432

3.2.3 Provisions pour risques et charges

3.2.3.1 Tableau de variation

Rubriques et mouvements	Début Exercice	Dotations	Reprises	Fin exercice
Provisions pour risques				
→ Provisions pour litiges				0
→ Autres provisions pour risques				0
Provisions pour charges				
→ Provisions pour charges sur legs ou donations				0
→ Provisions pour entretien des tombes sur legs				0
→ Provisions pour indemnités de départ en retraite	38 830	14 284		53 114
→				
Total	38 830	14 284	0	53 114

3.2.3.2 Provision pour engagements de retraite et avantages assimilés

Les engagements de retraite et avantages assimilés sont évalués et comptabilisés en application de la recommandation ANC n°2013-02.

Les principales hypothèses économiques retenues sont ; l'engagement de retraite est calculé selon la méthode ci-dessous :

Le calcul ne résulte pas de l'évaluation actuarielle mais d'un calcul réalisé par salarié, selon les hypothèses suivantes :

- Âge de départ à la retraite retenu est 63 ans ;
- Départ volontaire à la retraite à l'initiative du salarié.

3.2.4 Dettes

3.2.4.1 Etat des échéances

Dettes	Montant brut	Degré d'exigibilité du passif		
		Échéances		
		Jusqu'à 1 an	à plus d'1 an	à plus de 5
Emprunts auprès des établissements de crédit :				
→ à 1 an au maximum à l'origine		0		
→ à plus de 1 an à l'origine		0		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	85 496	85 496		
Dettes des legs ou donations		0		
Dettes fiscales et sociales	46 639	46 639		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		0		
Autres dettes	92 722	92 722		
Produits constatés d'avance		0		
Total	225 856	225 856	-	-

3.2.4.2 Détail des dettes fiscales et sociales

Rubriques	EXERCICE 2022	EXERCICE 2021
Dettes fiscales :	572	321
→ Impôt sur les sociétés	572	321
→ Taxe sur les salaires		
→ Formation professionnelle et autres taxes		
→ Etat charges à payer		
Dettes sociales :	47 067	39 373
→ Urssaf/ Pôle emploi	9 573	6 314
→ Caisse de retraite	2 452	1 582
→ Caisse de prévoyance	3 851	3 349
→ Personnel autres charges à payer		
→ Organismes sociaux autres charges à payer	1 997	4 142
→ Dettes congés à payer	19 957	16 703
→ Provisions charges sociales sur dettes congés à payer	8 560	6 922
→ Prélèvement à la source	677	360
Total	47 639	39 694

3.2.5 Charges à payer par postes du bilan

Rubriques	EXERCICE 2022	EXERCICE 2021
Dettes relatives aux fournisseurs et comptes rattachés :	85 496	92 427
→ FNP - Factures non parvenues		
Fournisseurs publics	24 279	20 121
Fournisseurs intragroupe	3 574	63
Fournisseurs factures à recevoir	16 875	33 643
Fournisseurs à recevoir intragroupe	40 768	38 600
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés :	0	0
...		
...		
...		
Dettes des legs et donations :	0	0
...		
Autres dettes :	92 722	15 907
Charges à payer autres	341	264
Charges à payer recherche	92 380	15 643
Total	178 218	108 334

3.3 AUTRES INFORMATIONS SUR LE CONTENU DE POSTES DE BILAN

NEANT

4. INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT

4.1 COMPTE DE RESULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION (CROD)

Les règles d'élaboration du CROD et du CER ont été validées par le Conseil d'Administration national en date du 03/03/2020.

LA LIQUE CONTRE LE CANCER		REPORTING - COMITÉ D'INDRE ET LOIRE		Décembre 2022		Décembre 2021	
EMPLOIS		TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public		
CHARGES PAR DESTINATION							
1.	MISSIONS SOCIALES	814 317,58	811 717,58	572 457,25	556 490,50		
	1.1 Réalisées en France	814 317,58	811 717,58	572 457,25	556 490,50		
	1.1.1 Actions réalisées par l'organisme	428 599,39	425 999,39	332 207,31	316 240,56		
	1.1.2 Versements à d'autres organismes agissant en France	385 718,19	385 718,19	240 249,94	240 249,94		
	1.2 Réalisées à l'étranger						
	1.2.1 Actions réalisées par l'organisme						
	1.2.2 Versements à un organisme central ou d'autres organismes						
2.	FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS	93 034,52	86 425,52	84 013,25	83 176,86		
	2.1 Frais d'appel à la générosité du public	93 034,52	86 425,52	84 013,25	83 176,86		
	2.2 Frais de recherche d'autres ressources						
3.	FRAIS DE FONCTIONNEMENT	91 498,62	89 621,62	98 141,37	97 269,94		
	3.1 Frais d'information et de communication	15 737,36	15 737,36	32 977,59	32 977,59		
	3.2 Frais de fonctionnement	73 665,30	71 788,30	62 565,91	61 694,48		
	3.3 Autres charges	2 095,96	2 095,96	2 597,87	2 597,87		
4.	DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS	51 735,48	51 735,48	6 081,00	6 081,00		
5.	IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES	572,00		323,00			
6.	REPORTS EN FONDS DÉDIÉS DE L'EXERCICE	4 000,00		15 000,00			
TOTAL CHARGES		1 055 158,20	1 039 500,20	776 013,87	743 018,30		
EXCÉDENT OU DÉFICIT		63 608,81		503 359,80			

		Décembre 2022		Décembre 2021	
B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
CHARGES PAR DESTINATION					
1.	CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES	45 765,00	45 765,00		
	Réalisées en France	45 765,00	45 765,00		
	Réalisées à l'étranger				
2.	CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES À LA RECHERCHE DE FONDS				
3.	CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT	45 683,20	45 683,20	34 222,44	34 222,44
TOTAL		91 448,20	91 448,20	34 222,44	34 222,44

 ORTING - COMITÉ D'INDRE ET LOIRE	Décembre 2022		Décembre 2021	
	RESSOURCES	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL
PRODUITS PAR ORIGINE				
1. PRODUITS LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	-1 070 614,86	-1 072 564,86	-1 252 913,76	-1 252 913,76
1.1 Cotisations sans contrepartie	-39 712,00	-39 712,00	-39 856,00	-39 856,00
1.2 Dons, legs et mécénat	-515 528,88	-515 528,88	-463 478,53	-463 478,53
1.3 Autres produits liés à la générosité du public	-515 373,98	-517 323,98	-749 579,23	-749 579,23
2. PRODUITS NON LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	-21 674,15		-24 334,91	
2.1 Cotisations avec contrepartie				
2.2 Parrainage des entreprises				
2.3 Contributions financières sans contrepartie	-21 693,04		-24 123,09	
2.4 Autres produits non liés à la générosité du public	18,89		-211,82	
3. SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS	-8 365,00		-670,00	
4. REPRISES SUR PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS				
5. UTILISATIONS DES FONDS DÉDIÉS ANTÉRIEURS	-18 113,00		-1 455,00	
TOTAL	-1 118 767,01	-1 072 564,86	-1 279 373,67	-1 252 913,76

B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	Décembre 2022		Décembre 2021	
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
PRODUITS PAR ORIGINE				
1. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	-91 448,20	-91 448,20	-34 222,44	-34 222,44
Bénévolat				
Prestations en nature	-45 765,00	-45 765,00		
Dons en nature	-45 683,20	-45 683,20	-34 222,44	-34 222,44
2. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES NON LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC				
3. CONCOURS PUBLICS EN NATURE				



4.2 PRODUITS DU COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION

4.2.1 Produits liés à la générosité du public

Les produits de la générosité du public constituent la première source de financement de l'Association. Ils sont utilisés en priorité pour le financement des missions sociales.

4.2.1.1 Cotisations sans contrepartie

Les cotisations sans contrepartie sont les cotisations sans autre contrepartie que la participation à l'assemblée générale.

Les cotisations sont comptabilisées en produit lors de leur encaissement effectif.

4.2.1.2 Dons manuels-Dons étrangers

Le poste « dons manuels » comprend les dons manuels monétaires dont le fait générateur est l'encaissement, enregistrés au fur et à mesure de leur collecte et sont répartis entre dons affectés et non affectés.

Le montant des dons étrangers s'élève à XXXXXX €

4.2.1.3 Mécénat

Le mécénat est un soutien financier ou matériel apporté par une personne morale ou une personne physique à une action ou une activité d'intérêt général.

Le montant octroyé au titre d'une convention de mécénat est comptabilisé en produit dans un compte « Mécénats » à la signature de la convention.

Si la convention est pluriannuelle la part attribuée relative aux exercices ultérieurs est comptabilisée en produits constatés d'avance.

Un mécénat non financier constitue une contribution volontaire en nature.

4.2.1.4 Autres produits liés à la générosité du public

Rubriques	Exercice 2022	Exercice 2021
Quote-part de générosité reçue d'autres organismes		
→ Leg et assurance vie	503 566	741 963
→ ...		
Revenus générés par les actifs issus de la générosité du public (a) :		
→ Produits financiers (parts sociales)	2 381	1 338
→ Manifestations	0	419
→ Ventes et produits affectés aux missions sociales (dont abonnement Vivre)	8 063	3 766
→ Prestations diverses	1 364	2 094
Total	515 374	749 580

(a) Au sein de Ligue, les produits financiers sont exclusivement générés à partir d'actifs issus de la Générosité du Public.

4.2.2 Produits non liés à la générosité du public

4.2.2.1 Parrainage des entreprises

Le parrainage est un soutien financier apporté à l'entité par une personne physique ou morale comportant une contrepartie directe (en général publicitaire) pour le partenaire.

Les conventions de produit-partage, qui consistent par exemple en un reversement d'une part du prix de vente d'un article ou d'un service à une entité bénéficiaire, revêtent soit la forme de mécénat soit la forme de parrainage selon les termes de la convention.

4.2.2.2 Contributions financières sans contrepartie

Une contribution financière est un soutien facultatif octroyé par une autre entité. Ces contributions ne constituent pas la rémunération de prestations ou de fourniture de biens.

Une contribution financière reçue d'autres organismes est considérée comme un produit non lié à la générosité du public sauf si, par exemple, une convention prévoit qu'une entité tierce reverse une quote-part de générosité du public de cette entité, auquel cas cette quote-part sera considérée comme des produits de la générosité du public.

Les contributions financières ainsi définies sont comptabilisées à la signature de la convention d'octroi dans un compte de produits :

- D'exploitation, si elles correspondent à une ressource relevant de l'activité courante de l'entité ;
- Exceptionnels, si elles ne relèvent pas de l'activité courante de l'entité.

4.2.2.3 Autres produits non liés à la générosité du public

La rubrique « Autres produits non liés à la générosité du public » comprend :

Rubriques	Exercice 2022	Exercice 2021
Ventes de marchandises ou de prestations de services	19	212
Revenus générés par les actifs non issus de la générosité du public :		
→ Redevances d'actifs incorporels		
→ Loyers		
→ Plus ou moins-values de cessions de ces actifs		
Total	19	212

4.2.3 Subventions et autres concours publics

La rubrique « Subventions et autres concours publics » comprend :

- Au titre des subventions :
 - Les subventions d'exploitation ;
 - La quote-part des subventions d'investissements réintégré au cours de l'exercice au compte de résultat.
- Les concours publics définis à l'article 142-9.

Les dépenses engagées avant que notre association ait obtenu la notification d'attribution de la subvention sont inscrites en charges, sans que la subvention attendue puisse être inscrite en produits.

Les conventions d'attributions de subvention comprennent généralement des conditions suspensives ou résolutoires. Tant qu'une condition suspensive persiste, la subvention ne peut être comptabilisée en produits.

Une subvention d'exploitation est octroyée à l'entité pour lui permettre de compenser l'insuffisance de certains produits d'exploitation ou de faire face à certaines charges d'exploitation.

Les subventions d'exploitation sont comptabilisées en produit lors de la notification de l'acte d'attribution de la subvention par l'autorité administrative.

La fraction de subvention dédiée à un projet défini tel que défini à l'article 132-1 qui n'a pu être utilisée conformément à son objet au cours de l'exercice est comptabilisée dans le compte de charges « *Reports en fonds dédiés* » en contrepartie du passif « *Fonds dédiés sur subvention d'exploitation* ».

La fraction d'une subvention pluriannuelle rattachée à des exercices futurs est inscrite à la clôture de l'exercice en produits constatés d'avance.

Les risques d'indus/de reversement de subvention sont enregistrés en « *Provisions pour risques et charges* »

4.2.4 Reprises sur provisions et dépréciations

Rubriques	Exercice 2022	Exercice 2021
Reprises sur dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles		
Reprises sur dépréciations d'actifs reçus par legs ou donations destinés à être cédés		
Total	0	0

4.2.5 Utilisation des fonds dédiés

Rubriques	Exercice 2022	Exercice 2021
Utilisation des fonds dédiés sur subventions d'exploitation	3 113	1 455
Utilisation des fonds dédiés sur contributions financières d'autres organismes	15 000	
Utilisation des fonds dédiés sur ressources liées à la générosité du public	0	
Total	18 113	1 455

4.3 CHARGES DU COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION

4.3.1 Modalités de répartition des charges

La structure du compte de résultat par origine et destination est établie à partir de la balance
Les charges supportées par l'association sont ventilées selon leur origine et leur utilisation entre les différentes catégories :

- Missions sociales ;
- Frais de recherche de fonds ;
- Frais de fonctionnement.

Une répartition analytique des charges directes est effectuée lors de l'enregistrement comptable, les charges indirectes (loyers, salaires, etc.) font l'objet d'une affectation par clé de répartition.

La méthode d'affectation des couts indirects est définie par l'annexe 2 du PV du CA DU 13/12/2022 Et garde un caractère permanent, cette méthodologie a été validé par le conseil d'administration en date du 13/12/2022.

REPARTITION DES CHARGES	Missions sociales	Prévention	Frais de recherche de fonds	Frais de fonctionnement
Loyer immobilier	5 226	1 307	384	769
Assurance	1 835	459	135	270
Location mobilière	2 453	613	180	361
Frais postaux et communications 626100	6 113	1 528	450	899
Frais postaux et communications 626200	3 135	784	230	461
Entretien et maintenance	5 500	1 375	404	809
Honoraires social compta sauf CAC	21 912	5 478	1 611	3 222
Fournitures administratives	3 206	801	236	471
Fournitures administratives Siège	29	7	2	4
Petit matériel	122	31	9	18
Autres matériels	3 733	933	274	549
Total	53 264		3 916	7 833

Les frais de personnel de fonctionnement sont répartis en fonction du pourcentage du temps de travail effectif passé dans les emplois correspondant, selon une clé de répartition.

Rubriques	Exercice 2022	Exercice 2021
Actions pour les malades	175 890	141 651
Actions d'information, de prévention et de dépistage	49 324	34 671
Actions de formation	1 260	0
Actions de recherche	21 503	12 302
Actions de société et politique de santé	0	0
Frais d'appel aux dons et legs	0	12 119
Frais de fonctionnement (dont communication)	42 875	45 848
Total	290 852	246 591

4.3.2 Missions sociales

MISSIONS SOCIALES		
Actions réalisées directement	2022	2021
Actions pour les malades	301 570	229 615
Actions d'information, prévention, dépistage	83 952	62 806
Actions de formation	1 799	344
Actions de recherche	40 225	38 068
Actions autres	1 053	1 375
Total	428 599	332 207
Versement à d'autres organismes	2022	2021
Actions pour les malades		
Actions d'information, prévention, dépistage		
Actions de formation		
Actions de recherche	384 718	239 250
Actions autres	1 000	1 000
Total	385 718	240 250

4.3.3 Frais de recherche de fonds

4.3.3.1 Frais d'appel à la générosité du public

La rubrique « Frais d'appel à la générosité du public » comprend les charges engagées par l'association dans le but de recueillir auprès du public des moyens pour réaliser son action.

Les frais d'appel à la générosité du public correspondent aux frais de recherche et de traitement de dons et libéralités. Ils comprennent à titre d'exemple :

- Les frais d'appel à dons, quelle que soit la forme de ces dons (en nature, donations, legs, assurances-vie) auprès des entreprises et des particuliers. La publicité ou l'appel à dons peut se faire sous de multiples formes : campagne publicitaire sur panneaux, par envoi postal, par médias sociaux, spots publicitaires ;
- Les frais de traitement des dons, legs, donations, assurance-vie ou mécénat ;
- Les frais d'appel à bénévolat ;
- Les frais de gestion des actifs issus de la générosité du public ou financés par la générosité du public.

4.3.3.2 Frais de recherches des autres ressources

La rubrique « Frais de recherche d'autres ressources » comprend les frais engagés par l'entité dans le but d'obtenir des ressources non liées à la générosité du public et des subventions ou autres concours publics.

Les frais de recherche d'autres ressources comprennent notamment :

- Les frais de recherche et de traitement de parrainage, de cotisations avec contrepartie ou de contributions financières reçues d'autres organismes sans but lucratif pour remplir leurs missions sociales ;
- Les frais liés à la recherche, aux demandes et aux traitements des subventions d'exploitation ou d'investissement ou de collecte de participations, contributions et taxes ;

- Les frais de gestion des actifs qui ne sont pas issus de la générosité du public dont les fruits constituent des produits de l'entité lui permettant de remplir ses missions sociales.

4.3.4 Frais de fonctionnement

La rubrique « Frais de fonctionnement » comprend les charges engagées pour la gestion et la gouvernance de l'entité.

Les charges relatives aux fonctions relevant des frais de fonctionnement dont l'entité peut justifier l'affectation à la réalisation de missions sociales ou à des frais de recherche de fonds, sont affectées aux rubriques « Missions sociales » ou « Frais de recherche de fonds ».

Rubriques	2022	2021
Frais d'information et de communication	15 737	32 978
Frais de gestion	64 054	45 932
Impôts et taxes	134	4 947
Cotisation statutaire	9 477	11 687
Charges financières	0	1 261
Dotations aux amortissements	2 096	1 337
...		
Total	91 499	98 142

4.3.5 Dotations aux provisions et dépréciations

Les dotations aux provisions et dépréciations concernent notamment les legs ou donations avec charges et les dépréciations des actifs acquis au moyen de la générosité du public.

Contrairement aux dotations aux provisions et dépréciations qui seront reprises lors de la constatation de la charge, objet de la provision ou de la dépréciation, ou si elles deviennent sans objet, les dotations aux amortissements constituent des charges définitives qui sont ventilées dans les rubriques de missions sociales, frais de recherche de fonds ou frais de fonctionnement.

4.3.6 Reports en fonds dédiés de l'exercice

Rubriques	Exercice 2022	Exercice 2021
Report en fonds dédiés des subventions d'exploitation		
Report en fonds dédiés des dons manuels affectés		
Report en fonds dédiés des legs et donations affectés		
Report en fonds dédiés des contributions financières d'autres organismes	4 000	15 000
Total	4 000	15 000

4.4 CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE DU CROD

4.4.1 Principes généraux

Une contribution volontaire en nature est l'acte par lequel une personne physique ou morale apporte à l'association un travail (bénévolat, mises à dispositions de personnes), des biens (dons en nature) ou des services (mises à disposition de locaux ou de matériel, prêt à usage) à titre gratuit.

L'entité qui apporte ou affecte des biens en nature isolés ou des sommes en numéraire, à une personne morale de droit privé à but non lucratif, ne bénéficie, par cette opération, d'aucun droit sur le patrimoine de cette personne morale bénéficiaire.

Les contributions volontaires en nature sont comptabilisées dans des comptes de classe 8 :

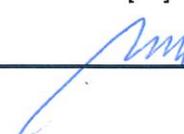
- Au crédit, les contributions volontaires par catégorie (dons en nature consommés ou utilisés en l'état, prestations en nature, bénévolat) ;
- Au débit, en contrepartie, leurs emplois selon leur nature (secours en nature, mises à disposition gratuite de locaux, prestations, personnel bénévole).

Ces éléments sont présentés au pied du compte de résultat dans la partie « Contributions volontaires en nature », en deux colonnes de totaux égaux.

4.4.2 Principes de valorisation

Nature de la contribution	Méthode de valorisation	2022	2021
Bénévolat	SMIC x 1,5	45 683	34 222
mécénat de compétence	Tarif négocié	45 765	
Autres (à préciser)			
Total		91 448	34 222

Exemples : valorisation des locaux mis à disposition, mise à disposition de salle, prestations diverses



4.5 TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CHARGES DU COMPTE DE RESULTAT ET LE CROD

REPORTING - COMITÉ D'INDRE ET LOIRE		MISSIONS SOCIALES : Réalisation en France	MISSIONS SOCIALES : Versements à d'autres organismes agissant en France	Réalisées à l'étranger		FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS	FRAIS DE RECHERCHE D'AUTRES RESSOURCES	FRAIS DE FONCTIONNEMENT	DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS	IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES	REPORTS EN FONDS DÉDIÉS DE L'EXERCICE
Tableau de passage CROD CR CHR	31/12/2022	TOTAL	TOTAL	Actions réalisées par l'organisme	Versements à un organisme central ou d'autres organismes	Frais d'appel de dons	TOTAL	TOTAL			
28/02/2023 - 07:51											
CHARGES D'EXPLOITATION	1 017 134,72	428 599,39	385 718,19			93 034,52		91 498,62	14 284,00		4 000,00
Achats de marchandises	1 588,74	1 588,74									
Variation de stock											
Autres achats et charges externes	250 513,03	127 246,17				86 365,29		36 901,57			
Aides financières	414 406,95	28 688,76	385 718,19								
Impôts, taxes et versements assimilés	4 278,16	4 144,59						133,57			
Salaires et traitements	212 570,98	181 737,35						30 833,63			
Charges sociales	78 280,89	66 239,10						12 041,79			
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	16 390,20							2 106,20	14 284,00		
Reports en fonds dédiés	4 000,00										4 000,00
Autre charges d'exploitation	35 105,77	18 954,68				6 669,23		9 481,86			
CHARGES FINANCIÈRES	37 451,48								37 451,48		
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	37 451,48								37 451,48		
Intérêts et charges assimilés											
Différences négatives de change											
Charges nettes sur cessions de VMP											
CHARGES EXCEPTIONNELLES											
Sur opérations de gestion											
Sur opérations en capital											
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions											
AUTRES	572,00									572,00	
Participation des salariés aux résultats											
Impôt sur les bénéfices	572,00										572,00
C.R	1 055 158,20	428 599,39	385 718,19			93 034,52		91 498,62	51 735,48	572,00	4 000,00
C.E.R											

TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CHARGES DU COMPTE DE RESULTAT ET DU CROD	Missions sociales				Frais de recherche de fonds		Frais de fonction- nement	Dotations aux provisions	Impôts sur les bénéfices	Report en fonds dédiés	TOTAL COMPTE DE RESULTAT
	Réalisées en France		Réalisées à l'étranger		Générosité du public	Autres ressources					
	Par l'organisme	Versements à d'autres organismes	Par l'organisme	Versements à d'autres organismes							
Achats de marchandises	1589										1589
Variation de stock	0										0
Autres achats et charges externes	127 246				86 365		36 902				250 513
Aides financières	28 689	385 718									414 407
Impôts, taxes et versement assimilés	4 145						134				4 278
Salaires et traitements	181 737						30 834				212 571
Charges sociales	66 239						12 042				78 281
Dotations aux amortissements et dépréciations								14 284			14 284
Dotations aux provisions							2 106				2 106
Report en fonds dédiés									4 000		4 000
Autres charges	18 955				6 669		9 482				35 106
Charges financières											0
Charges exceptionnelles								37 451			37 451
Participations des salariés aux résultats											0
Impôt sur les bénéfices									572		572
TOTAL	428 599	385 718	0	0	93 035	0	91 499	51 735	572	4 000	1055 158

TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES DU COMPTE DE RÉSULTAT ET DU CROD	Missions sociales		Frais de recherche de fonds	Frais de fonction- nement	TOTAL COMPTE DE RESULTAT
	Réalisées en France	Réalisées à l'étranger			
Secours en nature					
Mises à disposition gratuite de biens					
Prestations de services	45 765				45 765
Personnel bénévole	45 683				45 683
TOTAL	91 448	0	0	0	91 448

4.6 AUTRES INFORMATIONS SUR LE CONTENU DE POSTES DU COMPTE DE RESULTAT

4.6.1 Honoraires des commissaires-aux-comptes

Le montant des honoraires des commissaires-aux-comptes figurant au compte de résultat se présente comme suit :

Rubriques	Exercice 2022
Contrôle légal des comptes Autres missions	7 200
Total	7 200

4.6.2 Charges et produits exceptionnels

Rubriques	Exercice 2022
Produits exceptionnels	
→ ...	
→ ...	
→ ...	
→ ...	
Total	0
Charges exceptionnelles	
→ ...	
→ ...	
→ ...	
→ ...	
→ ...	
→ ...	
Total	0

4.7 COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC (CER)

4.7.1 Compte d'Emploi des Ressources (CER)

 037 - COMITÉ D'INDRE ET LOIRE	Décembre 2022	Décembre 2021
Détails	TOTAL GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	TOTAL GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC
EMPLOIS DE L'EXERCICE		
1. MISSIONS SOCIALES	811 717,58	556 490,50
1.1 Réalisées en France	811 717,58	556 490,50
<i>Actions réalisées par l'organisme</i>	425 999,39	316 240,56
Actions en direction des malades, des proches et étb de santé	299 570,44	214 614,74
Actions de prévention et de promotion du dépistage en direction du public	83 351,89	61 839,23
Actions de formation et d'amélioration des pratiques en direction des professionnels Santé et autres publics	1 799,03	343,72
Actions de société et politique de santé	1 053,04	1 374,90
Actions internationales réalisées par l'organisme		
Actions en direction des chercheurs et etb de recherche contre le cancer	40 224,99	38 067,97
Actions de création-subvention-administration d'établissement		
Autres actions		
<i>Versements à d'autres organismes agissant en France</i>	385 718,19	240 249,94
Actions en direction des malades, des proches et étb de santé		
Actions de prévention et de promotion du dépistage en direction du public		
Actions de formation et d'amélioration des pratiques en direction des professionnels Santé et autres publics		
Actions en direction des chercheurs et etb de recherche contre le cancer	384 718,19	239 249,94
<i>Programmes nationaux</i>	283 981,11	174 249,94
<i>Programmes régionaux et départementaux</i>	100 737,08	65 000,00
Mission reversement legs		
Autres actions	1 000,00	1 000,00
Actions de société et politique de santé		
1.2 Réalisées à l'étranger		
<i>Actions réalisées par l'organisme</i>		
<i>Versements à un organisme central ou d'autres organismes</i>		
2. FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS	86 425,52	83 176,86
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	86 425,52	83 176,86
Frais d'appel de dons	75 303,59	58 080,30
Frais d'appel des legs	615,60	747,60
Frais traitements des dons	10 267,26	17 291,64
Frais de traitements des legs		
Frais de campagne pour des dons en nature		
Achats pour manifestations et reventes	239,07	7 057,32
Activités de récupérations		
2.2 Frais de recherche d'autres ressources		
Frais de Recherche de Mécénat Aides aux Malades		
Frais de Rech de Mécénat Info,Prév,Dép		
Frais de Recherche de Mécénat Formation		
Frais de Recherche de Mécénat Formation		
Concours ext-parrainage entp Aides aux Malades		
Concours ext-parrainage entp Info,Prév, Dép		
Concours ext-parrainage entp Formation		
Concours ext-parrainage entp Recherche		
Frais de recherche partenariat		
Charges liées à la recherche de subventions et autres concours publics		
3. FRAIS DE FONCTIONNEMENT	89 621,62	97 269,94
3.1 Frais d'information et de communication	15 737,36	32 977,59
Frais d'information et de communication externe	15 574,56	32 863,19
Frais d'information et de communication interne	162,80	114,40
3.2 Frais de fonctionnement	71 788,30	61 694,48
Frais de gestion	62 177,39	45 060,67
Formation administrative		
Impôts et taxes	133,57	4 947,17
Cotisation statutaire 10%	9 477,34	11 686,64
3.3 Autres charges	2 095,96	2 597,87
Charges financières		1 260,63
Dotations aux amortissements	2 095,96	1 337,24
Charges exceptionnelles		
TOTAL DES EMPLOIS	987 764,72	736 937,30
4. DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS	51 735,48	6 081,00
5. REPORTS EN FONDS DÉDIÉS DE L'EXERCICE		
EXCÉDENT DE LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC DE L'EXERCICE	33 064,66	509 895,46
TOTAL	1 072 564,86	1 252 913,76

B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	TOTAL	TOTAL
EMPLOIS DE L'EXERCICE		
1. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES	45 765,00	
<i>Réalisées en France</i>	45 765,00	
<i>Réalisées à l'étranger</i>		
2. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES À LA RECHERCHE DE FONDS		
3. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT	45 683,20	34 222,44
TOTAL	91 448,20	34 222,44
FONDS DÉDIÉS LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	TOTAL	TOTAL
Fonds dédiés liés a la générosité du public en début d'exercice		
=- Utilisation		
=+Report		
Fonds dédiés liés a la générosité du public en fin d'exercice		

	037 - COMITÉ D'INDRE ET LOIRE	Décembre 2022	Décembre 2021
Détails RESSOURCES PAR ORIGINE CER	TOTAL GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	TOTAL GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	
RESSOURCES DE L'EXERCICE			
1. RESSOURCES LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	-1 072 564,86	-1 252 913,76	
1.1 Cotisations sans contrepartie	-39 712,00	-39 856,00	
1.2 Dons, legs et mécénat	-515 528,88	-463 478,53	
Dons manuels non affectés	-476 276,47	-438 573,09	
Dons manuels affectés	-27 268,41	-14 099,44	
Legs, donations et assurances-vie non affectés			
Legs et autres libéralités affectés			
Mécénat	-11 984,00	-10 806,00	
1.3 Autres produits liés à la générosité du public	-517 323,98	-749 579,23	
Manifestations		-418,73	
Ventes (dont abonnement à vivre)	-620,00	-805,00	
Prestations et autres ventes	-1 364,00	-2 093,51	
Activités de récupération			
Charges et Produits exceptionnels			
Droits d'auteurs			
Autres produits affectés aux missions sociales (dont abonnement à vivre)	-7 443,00	-2 960,91	
Autres produits affectés			
Produits financiers	-2 381,24	-1 337,73	
Quotes parts de générosité reçues d'autres entités	-505 515,74	-741 963,35	
2. REPRISES SUR PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS			
3. UTILISATIONS DES FONDS DÉDIÉS ANTERIEURS			
Utilisation fonds dédiés sur subventions d'exploitation			
Utilisation fonds dédiés sur contributions financières			
Utilisation fonds dédiés sur contributions financières provenant du siège			
Utilisation fonds dédiés s/ressources GP			
Utilisation fonds dédiés ressources GP réseau legs affectés			
TOTAL DES RESSOURCES	-1 072 564,86	-1 252 913,76	
DÉFICIT DE LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC DE L'EXERCICE			
TOTAL	-1 072 564,86	-1 252 913,76	
Ressources reportées liées a la générosité du public en début d'exercice	1 700 347,75	1 189 104,81	
+ Excédent ou - insuffisance de la générosité du public	33 064,66	509 895,46	
Investissements et désinvestissements nets liés a la GP	2 095,96	1 337,24	
Ressources reportées liées a la générosité du public en fin d'exercice	1 735 508,37	1 700 337,51	



B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	TOTAL	TOTAL
RESSOURCES DE L'EXERCICE		
1. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	-91 448,20	-34 222,44
Bénévolat		
Prestations en nature	-45 765,00	
Dons en nature	-45 683,20	-34 222,44
TOTAL	-91 448,20	-34 222,44

4.7.2 Financement des investissements par l'appel à la générosité du Public

Le retraitement des immobilisations et de leurs dotations s'appliquent à compter des exercices ouverts dès le premier exercice d'application du règlement soit à compter du 01/01/2009

Date d'acquisition	Nature de l'immob.	Montant brut	Subv. d'investissement	Part de l'emprunt	Total des immob acquises par la Générosité du Public	Dotations brute	Dotations à neutraliser
2020	Ordi portable Dell Marie	753			753	251	251
2020	Ordi portable Fanny	753			753	251	251
2020	Ordi portable Karine	753			753	251	251
2020	Planche anatomique	913			913	314	314
2022	Ecran TV SAMSUNG	2 390			2 390	385	385
2022	22 chaises Alterburo	4 277			4 277	288	288
2022	8 tables Alterburo	3 403			3 403	229	229
2022	4 fauteuils La Redoute et Ik	1 483			1 483	110	110
2022	1 table Miliboo	225			225	17	17
Total		14 950			14 950	2 096	2 096

Le financement des immobilisations a été réparti selon les différentes sources de financement utilisées pour réaliser les acquisitions. Les immobilisations sont financées par la Générosité du public en dehors des emprunts et des subventions d'investissements.

Les dotations se rapportant à ces immobilisations sont neutralisées à hauteur de la quote-part de la générosité du public les ayant financées.

4.7.3 Principes d'affectation par emplois des ressources liées à la générosité du public

La méthode retenue est la détermination dans un premier temps des emplois financés par des ressources autres que celles collectées auprès du public, répartis selon la comptabilité analytique, il s'agit des rubriques du CROD (autres fonds privés, subventions, et autres concours publics, et autres produits).

L'ensemble des autres fonds privés, subventions et autres produits, sera imputé en priorité sur les actions réalisées directement, puis sur les versements à d'autres organismes.

Par déduction, les ressources collectées auprès du Public financent l'ensemble des emplois qui n'a pas été financé par les autres ressources.

5. AUTRES INFORMATIONS DE L'ANNEXE

5.1 AUTRES INFORMATIONS

5.1.1 Informations relatives aux bénévoles

Rubriques	Nombre de personnes	Nombre d'heures de bénévolat dans l'année	Equivalent plein-temps des heures de bénévolat (1)	Valorisation en Euros (2)
Administrateurs élus	14	1 694	1,03	28 120,40
Ne sont pas comptés les Administrateurs "membres de droit"; Ne sont pas prises en compte les heures d'activité liées aux charges réglementaires, soit la participation aux CA et à l'AG, les signatures d'actes, etc....				
Bénévoles "administratifs"	10	238	0,14	3 950,80
Il s'agit des bénévoles exerçant leur activité (saisies sur sysmarlig, comptabilité, courrier, téléphone, reçus fiscaux etc....) au siège du Comité. Cela inclut les activités d'administrateurs agissant en dehors de leurs charges normales.				
Bénévoles de terrain	32	820	0,50	13 612,00
Y compris les administrateurs agissant en dehors de leurs charges normales Aide aux malades et proches (dans les hôpitaux, à domicile, etc.... réunions... Organisation de manifestations Communication, démarches auprès des médias Ventes au profit du CD Collecte de matériels (cartouches, téléphones...) Quête sur la voie publique ou à domicile Démarches auprès des notaires, des entreprises... Autres.				
Total	56	2 752	2	45 683,20

(1) A calculer à partir du nombre d'heures annuelles, sur la base de 35 heures hebdomadaires durant 11 mois (nombre d'heures/1645 heures)

(2) Calculé sur la base d'un SMIC et demi taux horaire=16,60 € (nbre heure équivalent temps plein x 16,60 €), ou renseigné par le calcul de GABES



5.1.2 Informations relatives au personnel salarié

L'effectif moyen salarié de l'association pendant l'exercice par catégorie, se décompose ainsi :

Rubriques	Nombre de personnes	Nombre d'heures DADS	Equivalent plein-temps(1)
Personnel salarié Personnel mis à disposition CES et/ou autres....	10	11 441	6
Total	10	11 441	6

(1) = nombre d'heures DADS/1820 heures

5.1.3 Frais remboursés aux administrateurs dans l'exercice

Rubriques	Nature	Montant
6251 - Voyages et déplacements	Frais de transport et hébergement	761
6257 - Réceptions	Restauration	97
...	...	
...	...	
...	...	
	Total	858

Note de frais, ainsi que les factures d'hôtel, de train, d'avion réglées directement par le comité

5.1.4 Certification du nombre d'adhérents

Le nombre de membres du Comité Départemental à jour de leur cotisation s'élève à **4 963** membres.

La cotisation des adhérents s'élève à 8 euros depuis l'assemblée générale de la Fédération du 29 Juin 2001.